



La commune de Beaumont de Lomagne (Tarn-et-Garonne) - 4 000 habitants

RECRUTE 1 AGENT CONTRACTUEL

Agent de service et d'entretien des locaux

Temps non complet du 29 juillet au 31 août 2024 (100 heures)

Temps complet à partir du 1^{er} septembre 2024

Poste à pourvoir le : 29 juillet 2024

I – Missions

- Nettoyage des locaux (écoles, divers bâtiments communaux selon planning)
- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites
- Manipuler et porter des matériels et des machines
- Identifier les différents matériaux
- Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation et effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
- Aspirer, balayer, laver, dépeussier les locaux et les surfaces
- Respecter la discrétion requise lors d'interventions dans les locaux occupés
- Détecter les anomalies et/ou dysfonctionnements et les signaler
- Faire remonter les informations en Mairie
- Vérifier la quantité et la qualité des produits, assurer la gestion du stock de produits
- Nettoyer les matériels et les machines après utilisation
- Ranger méthodiquement les produits après utilisation
- Séparer les produits toxiques des autres.
- Tri et évacuation des déchets courants
- Opérer le tri sélectif
- Vider les poubelles et remettre de nouveaux sacs poubelles
- Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés.

II – Prérequis

- Bonne connaissance des techniques et protocoles de nettoyage
- Bonne connaissance des règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés
- Bonne connaissance des règlements et consignes en matière d'hygiène et de sécurité
- Connaissance technique des produits et des matériels d'entretien
- Connaissance des règles de sécurité dans le stockage des matériels et des produits
- Connaissance du fonctionnement et des missions d'une commune.

III - Qualités requises

- Rigueur et sens de l'organisation
- Autonomie
- Dynamisme
- Sens du travail en équipe
- Discrétion et confidentialité.

IV - Contraintes et difficultés particulières du poste

Respect impératif des délais liés au nettoyage des locaux scolaires.

Pénibilité : station debout prolongée, utilisation de produits corrosifs nécessitant le port de gants de protection, gestes répétitifs.

Transmettre lettre de motivation + C.V à :

Par courrier

A l'attention de

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
13, Place Gambetta
82500 Beaumont de Lomagne

Par mail

rh@beaumontdelomagne.fr